

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mars deux mille vingt et un

Sous la présidence de Monsieur Damien HENRION, maire,

L'an deux mille vingt et un, le 11 mars à 19h00 le conseil municipal de la commune de WEITBRUCH, légalement convoqué le 4 mars 2021 s'est réuni au Millenium en séance publique sous la présidence du maire Damien HENRION

Nombre de membres en exercice :	23
Nombre de membres présents :	20

Monsieur le Maire, HENRION Damien

Mesdames et Messieurs les Adjointes au Maire : SUSS Jean-Marc, STEINMETZ Brigitte, KREBS Jean-Claude, GELDREICH Angèle, PFRIMMER Jean-Marc

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :

RIEHL Brigitte, DEBUS Bruno, KOST Véronique, SCHNEIDER Bruno, SCHNEIDER Mathieu, HERRMANN Murielle, MERINO Esther, FAULLIMMEL Eddy, MULLER Elodie, OTTMANN Yannick, MERCKLING Stéphanie, SPITZ Philippe, ANTON TOSTAIN Laëtitia, KLEIN-KOBI Sébastien

Absent excusé avec pouvoir	3
-----------------------------------	----------

Mme STEINMETZ Brigitte donne pouvoir à Mme GELDREICH Angèle (du point 1 au point 8 inclus), M. WOLFF Germain donne pouvoir à M. SUSS Jean-Marc, Mme WERLE Sarah donne pouvoir à M. OTTMANN Yannick, Mme ZELLER RUTTER Gaëlle donne pouvoir à M. SPITZ Philippe

Absent excusé	0
----------------------	----------

Quorum : calcul du quorum : $23 : 3 = 7,67$ arrondi à l'entier supérieur 8

Pendant l'état d'urgence sanitaire, le quorum est abaissé au tiers des membres

Avec 20 membres présents, le quorum est atteint et le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse WEISBECKER, Directrice Générale des Services.

12.Finances communales – mise à jour des tarifs de location du Millenium, des concessions cimetières, des droits de place et des droits de reprographies

Le maire donne la parole à Jean-Claude KREBS qui expose,
Il est proposé d'ajuster les tarifs communaux avec effet du 1er janvier 2023 pour tenir compte de l'inflation, de l'actualisation après plusieurs années, d'une harmonisation par rapport à la grille tarifaire et par rapport aux tarifs pratiqués dans les villages voisins, c'est pourquoi, certains tarifs révisés en 2019 ne sont pas proposés à l'augmentation.

Nature	Tarifs actuels Depuis le 01.03.2019	Proposition de tarifs au 01.01.2023
Droits de place		
Commerce ambulant	15,00	15,00
Messti :		
Auto-scooters	280,00	280,00
Manège Enfants, mini scooters, bras élévateur,...	120,00	120,00
Stands	7,00 / ml	7,00/ml
Stands < 3 m	à supprimer	/
Trampoline, château gonflable,...	75,00	75,00
Concessions cimetière		
Tombe simple / 15 ans	80,00	80,00
Tombe double / 15 ans	120,00	150,00
Columbarium / 15 ans	1200,00	1200,00
Renouvellement columbarium / 15 ans	600,00	600,00
Photocopies		
	0,20	0,20

Accusé de réception en préfecture
067-216705236-2021-03-11-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2021

Philippe SPITZ

Pose la question s'il est opportun d'augmenter la concession pour la tombe double de 25 % en pleine pandémie et surmortalité, « ça pourrait être mal pris ».

Jean-Claude KREBS

«Il n'y a aucune intention de « profiter » de la situation actuelle, c'était uniquement pour harmoniser les tarifs au niveau de la commune en ayant également consulté les tarifs pratiqués par les communes de la CCBZ ».

Philippe SPITZ

« Je ne mets pas en cause votre intention qui paraît juste au niveau des finances locales, j'attire juste votre attention sur l'effet d'aubaine que certains citoyens pourraient soulever ».

Jean-Marc PFRRIMMER

L'augmentation ne sera effective qu'à compter du 1^{er} janvier 2023 tout comme les tarifs du Millenium.

Jean-Claude KREBS

Il remercie Philippe SPITZ de cette observation et espère que la situation sanitaire se sera assainie d'ici 2023.

Barème de tarification pour l'utilisation du Millenium - applicable au 1er janvier 2023 (il y a déjà des réservations en 2022)

La dernière mise à jour des tarifs du Millenium était au 01/01/2016

		Utilisateurs de Weitbruch		Utilisateurs Extérieurs	Utilisateurs de Weitbruch et de l'Extérieur
NATURE DES MANIFESTATIONS		- BAL PUBLIC - DINERS DANSANTS - GRANDS SPECTACLES - EXPOSITION COMMERCIAL - REPAS OU FETE D'ENTREPRISE - ORGANISME DIVERS SANS PRECISION	AUTRES QUE CI-CONTRE (mariage, anniversaire, ...)	TOUTES	CONFERENCES / REUNIONS
Tarifs €					Location sans l'accueil/bar les mardis, mercredis et jeudis
ACCUEIL / BAR		130 - 150	130 - 150	200	
Cuisine		150 - 180	150 - 180	230	
SALLE 1	"Robert SCHUMÄN"	315 - 350	225 - 250	490 - 500	
SALLE 2	"Albert SCHWEITZER"	150 - 180	100 - 130	230 - 250	
SALLE 3	"Gustave STOSKOPF"	85 - 90	85 - 90	100	
Redevance incitative		27 € (montant inclus dans vos charges finales)		1 jour	1/2 jour
TOTAL		830 € 950 €	690 € 800 €	1 250 € 150 € + 1 280 €	42,50 € - 70 €

Accusé de réception en préfecture
067-216705236-20210311-11-03-2021-113 DE
Date de réception préfecture : 07/04/2021

En option :

Forfait location plateaux pour tables	80 € - 100 €
Forfait location couverts à poisson (200 couverts)	30 €

Pénalités :

Article 5.3 Frais de dossier pour résiliation	30 € - 50 €
Article 7.4 Taux horaire pour nettoyage supplémentaire	35 € - 50 €
Article 13.36 Remise en état des lieux non effectuée	taux horaire : 35 € - pénalité forfaitaire : 150 €

A titre indicatif , prix à payer en cas d'annulation de la réservation:

- 50 % du prix de 15 jours à la date de réservation
- 20 % du prix de 30 jours à la date de réservation
- 0 % du prix de plus de 60 jours à la date de réservation

Philippe SPITZ

« En gros, l'augmentation des tarifs du Millenium que vous proposez est de + de 10 %.
Or l'inflation (en 2016 : 0,2 %, 2017 : 1 %, 2018 : 1,8 %, 2019 : 1,1 % ; 2020 : 0 %, 2021 estimée à 0,5 %, 2022 estimée à 0,8 %, et 2023 estimée à 1%) s'élèverait à 6,40 %.
Encore une fois vous faites porter les augmentations par les citoyens alors que dans votre programme vous avez dit qu'il n'y aurait pas d'augmentations ».

Par ailleurs, M. SPITZ demande que lui soit transmis (ultérieurement) le montant correspondant aux pertes de prestations concernant la location du Millenium suite à la crise sanitaire.

Jean-Claude KREBS

« Cet état sera transmis ».

Il précise que les tarifs sont effectivement supérieurs à l'inflation, mais qu'ils ont également été rééquilibrés entre tarifs appliqués aux extérieurs et les tarifs appliqués aux Weitbruchois et que la commission des finances a validé à l'unanimité ce point.

Le maire

Précise que le bâtiment a 20 ans et que des travaux d'entretiens seront à faire, nous avons déjà changé la PAC il n'y a pas longtemps.

Le maire passe au vote

Le conseil municipal après délibération,

DECIDE à l'unanimité par 21 voix POUR 2 ABSTENTIONS (Philippe SPITZ, Gaëlle ZELLER RUTTER)
D'ADOPTER les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023

Pour extrait conforme.

Weitbruch, le 23 mars 2021.



Le Maire,
Damien HENRION

Accusé de réception en préfecture
067-216705236-20210311-11-03-2021-12-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2021

Accusé de réception en préfecture
067-216705236-20210311-11-03-2021-12-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2021